



PRÉFET DE LA CHARENTE

Préfecture
Cabinet du Préfet

Bordeaux, le 18 novembre 2010

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RN 10

**Travaux de réfection de chaussée
de la voie de liaison parallèle à la RN 10
reliant la RD 22 à la RD 10**

(communes de Roullet-Saint-Estèphe et Jurignac)

L'état de la voie de liaison parallèle à la RN 10, construite en 2004, **reliant la RD 22** au lieu-dit « Forêt de Chardin » (commune de Roullet-Saint-Estèphe) et **la RD10** au lieu-dit « Les Platins » (commune de Jurignac), nécessite des travaux de réfection du revêtement, qui vont être menés par la direction interdépartementale des routes Atlantique.

D'une durée de 2 jours, ils se déroulent dans la période **du lundi 22 novembre à 8h00 au vendredi 26 novembre 2010 à 18h00**. Pendant toute la durée des travaux, pour la sécurité des usagers et des intervenants, cette section est **fermée à la circulation** dans les deux sens.

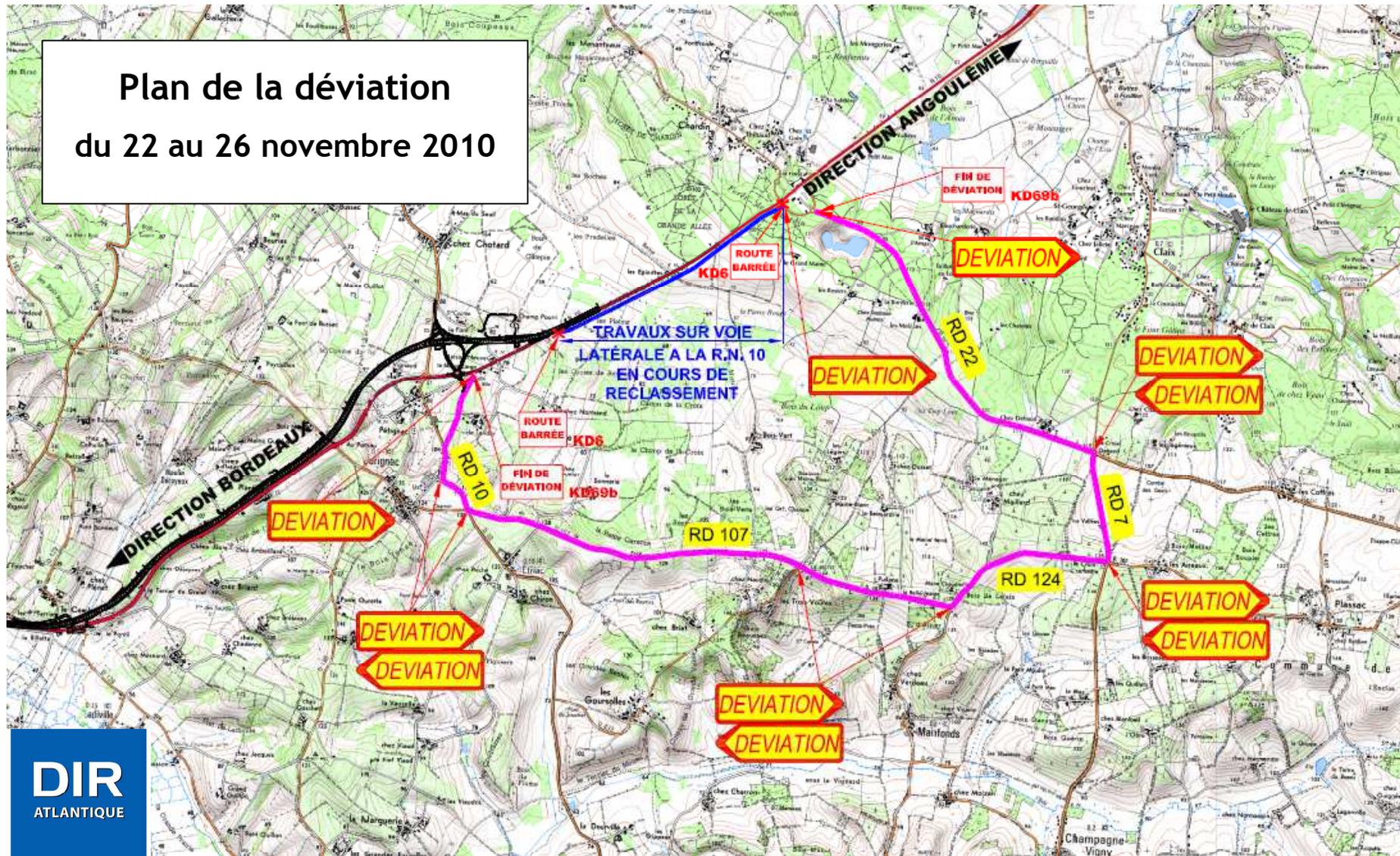
Pendant la fermeture pour travaux, les usagers **en provenance de Roullet-St-Estèphe et en direction de Jurignac** sont déviés par la RD 22, la RD 7, la RD 124, la RD 107 puis la RD 10. Les usagers **en provenance de Jurignac et en direction de Roullet-Saint-Estèphe** sont déviés par la RD 10, la RD 107, la RD 124, la RD 7 puis la RD 22.

Le district d'Angoulême est à la disposition des usagers pour tout renseignement au 05.45.61.95.54.

Contacts presse :

Préfecture : Catherine PERON - 05 45 97 62 37
DIRA : Sylvie BONSON - 05 57 81 65 13

Plan de la déviation du 22 au 26 novembre 2010



Contacts presse :
Préfecture : Catherine PERON - 05 45 97 62 37
DIRA : Sylvie BONSON - 05 57 81 65 13